



Préparation succession future

Par **Isaba**, le **16/06/2025** à **13:57**

Bonjour,

ma mère de 83 ans étant malade, elle souhaite organiser sa future succession afin de limiter les droits que ma soeur et moi auront à payer.

Son patrimoine est constitué d'un appartement en banlieue parisienne de 280.000 €, d'une assurance vie et de liquidités diverses pour 200.000 €.

Ma soeur (52 ans) est célibataire avec un enfant à charge, actuellement sans emploi et propriétaire (crédit en cours) d'une petite maison.

Je suis âgée de 58 ans, fonctionnaire, et copropriétaire d'un pavillon entièrement payé avec mon époux dont je suis en train de divorcer. Il me reste ma fille étudiante à charge.

Quelles seraient les hypothèses les plus avantageuses ? merci

Par **Zénas Nomikos**, le **16/06/2025** à **15:54**

Bonjour,

je vous envoie ceci à toutes fins utiles le jour où vous en aurez besoin :

<https://www.youtube.com/@minutumactusvitae>

Par **youris**, le **16/06/2025** à **16:09**

bonjour,

je vous conseille de consulter un notaire qui est le spécialiste des successions et qui sera vous conseiller en fonction de vos situations respectives et de la volonté de votre mère car il existe plusieurs dispositions possibles.

salutations